

NORME INTERNATIONALE

ISO
6060

Deuxième édition
1989-10-15

Qualité de l'eau — Détermination de la demande chimique en oxygène

Water quality — Determination of the chemical oxygen demand



Numéro de référence
ISO 6060:1989(F)

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures de l'ISO qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 6060 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 147, *Qualité de l'eau*.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 6060:1986). Au point de vue technique, cette deuxième édition est équivalente à la première édition, mais la concentration admissible en chlorure de la prise d'essai est maintenant limitée à 1000 mg/l (elle était de 2000 mg/l dans la première édition).

© ISO 1989

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation
Case Postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse

Imprimé en Suisse

Introduction

La demande chimique en oxygène, DCO, d'une eau, telle que déterminée par la méthode au dichromate, peut être considérée comme une mesure approximative de la demande théorique en oxygène, qui est la quantité d'oxygène consommée par l'oxydation chimique totale des constituants organiques en produits minéraux (voir également article 10). Le niveau auquel les résultats expérimentaux approchent la valeur théorique dépend en premier lieu de l'importance de l'oxydation. Un grand nombre de composés organiques sont oxydés dans une mesure comprise entre 90 % et 100 % et, dans le cas d'eaux pour lesquelles ces composés sont en majorité, telles que les effluents urbains, la valeur de la DCO constitue une assez bonne approximation de la demande théorique en oxygène. Dans le cas d'eaux qui contiennent de grandes quantités de substances difficilement oxydables dans les conditions de l'essai (voir article 10), la valeur de la DCO constitue une mauvaise approximation de la demande théorique en oxygène. Ce peut être le cas pour certains effluents industriels.

La signification de la valeur de la DCO dépend donc de la composition de l'eau étudiée. Ceci doit être présent à l'esprit lors de l'interprétation des résultats obtenus selon la méthode spécifiée dans la présente Norme internationale.